



LE SALON DE 1900

(DEUXIÈME ARTICLE¹)

IV



LE *Lion* tragique de M. Gardet est un ouvrage de sculpture. Son *Lion amoureux* appartient, selon le catalogue, à l'*art décoratif*. Faut-il croire que les catégories se distribuent au gré des passions? Hercule, dès le seuil d'Omphale, ne sera-t-il plus qu'un prétexte à *décor*? Une cage de verre sert-elle de critérium? Décide-t-on selon le prix des matières? L'ivoire et l'or se mêlant, comme ici, au marbre entraînent-ils l'œuvre du domaine de l'*art majeur* dans celui de l'*art appliqué*? N'est-elle qu'un meuble recélé dans le sanctuaire, et non pas l'idole, le culte, la patrie, l'Athéné chrysléphantine? Quand il prêtait au Pérugin de l'outremer fait de lapis-lazuli broyés, le jésuite florentin incarnait-il le démon? Pourquoi le buste de vieille taillé dans le bois par M. Delagrangé (*Miserere*) et d'un sentiment très réaliste s'affirme-t-il *décoratif*, au contraire du *Chat* façonné dans le noyer et le sycamore par M. Tarrit? Si c'est la mièvrerie de la conception, l'alanguissement un peu lourd et fade du morceau de M. Gardet qui en détermina le *genre*, pourquoi l'*art décoratif* ne revendique-t-il pas tant de puérités monumentales trônant dans les vestibules? Y applica-t-on l'aune de M. Jourdain?

1. V. *Gazette des Beaux-Arts*, 3^e pér., t. XXIII, p. 333.